



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports DDPS
Office fédéral de la protection de la population OFPP
Centrale nationale d'alarme

Communiqué de presse

Embargo ---

25 mai 2018

La Centrale nationale d'alarme procède à des mesures aériennes de la radioactivité au-dessus de Soleure et Fribourg

Du 28 mai au 1^{er} juin 2018 auront lieu les mesures aériennes annuelles de la radioactivité organisées par la Centrale nationale d'alarme (CENAL) de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). À cet effet, un hélicoptère Super Puma survolera les régions concernées en effectuant des lignes parallèles à 90 m d'altitude. La CENAL s'efforcera de réduire le plus possible les nuisances sonores pour la population.

Depuis plusieurs années, la CENAL poursuit un programme de mesure de la radioactivité des villes suisses. En cas de doute suite à un événement, les valeurs récoltées fourniront une base permettant de détecter tout écart par rapport à la situation normale.

Cette année, les vols de mesures seront effectués les 29 et 30 mai au-dessus des villes de Soleure et Fribourg. Les mesures bisannuelles de routine, qui seront réalisées les 28 et 29 mai, concerteront les centrales nucléaires de Beznau et Leibstadt, l'Institut Paul Scherrer et le dépôt intermédiaire à Würenlingen (ZWILAG). Sur mandat de la Commission germano-suisse pour la sécurité des installations nucléaires (DSK), on procèdera aussi, le premier jour, à des mesures au-dessus d'une région allemande limitrophe. Le matin du 29 mai, l'hélicoptère de mesure effectuera des vols au-dessus d'un périmètre de 20 km à l'ouest des centrales de Beznau et Leibstadt (zone de protection 2). D'autres régions seront mesurées les 30 et 31 mai pour leur intérêt scientifique: il s'agit du Mont-Vully, d'Ins et de la ligne Berne-Thoune – Spiez – Kandertal. La mesure du profil d'altitude de lac Léman, le 31 mai, mettra un terme à la semaine d'aéroradiométrie.

Pour procéder aux mesures, un hélicoptère survolera les régions concernées en effectuant des lignes parallèles à 90 m d'altitude. Afin de réduire le plus possible les nuisances sonores pour la population, une pause sera observée entre 12h00 et 13h00 et les vols se termineront vers 17h00. En cas de mauvais temps, ils seront déplacés à une des dates mentionnées ci-dessus ou annulés. Les éventuelles modifications du programme seront publiées sur le site www.naz.ch. Tous les résultats pourront être consultés sur le même site www.naz.ch à partir du 1^{er} juin 2018.

Mesure de la radioactivité normale

Les mesures aéroradiométriques, effectuées depuis un aéronef, permettent de relever la radioactivité au sol rapidement et sur une vaste surface. Chaque été, la CENAL organise une semaine de vols, afin de collecter des valeurs et de garantir la capacité d'intervention des équipes de mesure et des appareils. Le programme se concentre sur les mesures de la radioactivité des agglomérations urbaines. Les années précédentes, elles ont été réalisées au-dessus de St. Gall, Zurich, Bâle, Genève, Berne et d'autres villes.

Pour info:

Christian Fuchs, Chef Communication en cas d'événement CENAL
+41 58 466 49 99

Communiqué de presse • La Centrale nationale d'alarme procède à des mesures aériennes de la radioactivité au-dessus de Soleure et Fribourg

Titres de liens: Centrale nationale d'alarme
Liens: https://www.naz.ch/index_fr.html

Nom du fichier:
Fichier: